

# **DEUST GESTION ET MÉDIATION SOCIALE**

## **OBJECTIFS**

Former des nouveaux travailleurs du secteur social à des métiers émergents liés à la médiation sociale. Les nouveaux diplômés seront caractérisés par une polyvalence, c'est-à-dire qu'ils seront capables de faire le diagnostic d'une situation d'un point de vue social, juridique et de proposer des solutions adaptées et ce en concertation avec les différents acteurs impliqués.

## **MODE DE RECRUTEMENT**

Les conditions d'admission à ce DEUST sont :

- le baccalauréat ;
- le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires pour les non-bacheliers (D.A.E.U.) ;
- les titres admis en dispense du baccalauréat ;
- sur dossier de validation des acquis, selon les conditions prévues par le décret et l'arrêté du 23/08/1985, dans le cadre de la formation initiale (dépôt du dossier à la Scola<sup>r</sup>ité Sciences Humaines) ;
- sur dossier de validation des acquis de l'expérience dans le cadre de la formation continue (dépôt du dossier au SUFCOB – Maison de l'Université – BP 27877 – 21078 Dijon Cedex / tél 03 80 39 51 98).

**Les candidats doivent faire acte de candidature sur le site d'admission POSTBAC avant la mi mars 2011 et imprimer le dossier correspondant à retourner, accompagné des pièces justificatives, à la Scola<sup>r</sup>ité de l'UFR Sciences Humaines - Bureau 255 – Pôle AAFE – Esplanade Erasme – BP 26513 - 21065 DIJON Cedex), avant la fin mars 2011 (préciser ultérieurement).**

**En fonction des places restées vacantes, une deuxième sélection peut avoir lieu début septembre (Réouverture des candidatures sous POSTBAC à partir de fin juin uniquement si la liste d'attente de la première sélection est épuisée).**

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

Les cours se déroulent sur **2 jours, jeudi et vendredi exclusivement**. La présence aux enseignements( **CM , TD, TP**) est obligatoire et contrôlée.

### **Présentation des UE**

DEUST 1<sup>ère</sup> année :

- UE 1 : Relations sociales
- UE 2: Organisations et fonctionnement des institutions sociales
- UE 3: Médiation
- UE 4 : Travail social et gestion de projet 1
- UE 5 : Méthodologie 1
- UE 6 : Préparation de projet 1
- UE 7 : Stage d'analyse d'une relation conflictuelle
- UE 8 : Culture générale et méthodologie 1

DEUST 2<sup>ème</sup> année :

- UE 1 : Environnement économique, juridique et financier
- UE 2: Organisations et fonctionnement des institutions sociales 2
- UE 3: Médiation 2
- UE 4 : Travail social et gestion de projet 2
- UE 5 : Méthodologie 2
- UE 6 : Préparation de projet 2
- UE 7 : Stage de diagnostic social
- UE 8 : Culture générale et méthodologie 2

**Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances**
**DEUST PREMIÈRE ANNÉE**

INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				Coefficients		
	CM	TD	Total		Session MAI/JUIN		Session SEPTEMBRE		CC	CT	Tot
					CC	CT	CC	CT			
UE 1 RELATIONS SOCIALES	44h	64h	108h			Mémoire		Mémoire			
<b>TOTAL UE 1</b>			108h	10							2
UE 2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS SOCIALES 1	Droit public général	21h		21h		Écrit 1h		Écrit 1h		1	1
	Découverte des institutions	21h		21h		Écrit 1h		Écrit 1h		1	1
	<b>TOTAL UE 2</b>			42h	7						2
UE 3 MÉDIATION 1	Contexte et typologie de la médiation	24h		24h		Écrit 1h		Écrit 1h			
	<b>TOTAL UE 3</b>			24h	6						2
UE 4 TRAVAIL SOCIAL ET GESTION DE PROJET 1	Apports sociologiques	49h		49h		Écrit		Report			
	<b>TOTAL UE 4</b>			49h	7						2
UE 5 MÉTHODOLOGIE 1	Planification et techniques de recueil de données <i>(dont épreuve anticipée : 1/10ème note finale)</i>	7h	21h	28h		Écrit		Report		1	1
	Techniques d'analyse de données verbales		35h	35h		Écrit		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 5</b>			63h	8						2
UE 6 PRÉPARATION DE PROJET 1	Démarche de construction de projet	26h	23h	49h		Écrit		Report		1	1
	Evaluation du projet		28h	28h		Écrit		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 6</b>			77h	8						2
UE 7 STAGE D'ANALYSE D'UNE RELATION CONFLICTUELLE	Rapport de stage					Dossier		Dossier			
	<b>TOTAL UE 7</b>				7						2
UE 8 CULTURE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE 1	Connaissance marché de l'emploi 1*	8h		8h		Écrit 1h		Écrit 1h		1	1
	Psychologie sociale 1	20h		20h		Écrit 1h		Écrit 1h		1	1
	Informatique 1	10h		10h		Écrit 1h		Écrit 1h		1	1
	<b>TOTAL UE 8</b>			38h	7						2
<b>TOTAL 1<sup>ère</sup> année</b>				60							16

\* cet enseignement fait l'objet d'une session en janvier.

## DEUST DEUXIÈME ANNÉE

INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédits euro- péens	Type d'examen				Coefficients			
	CM	TD	TP	Total		Session MAI/JUIN		Session SEPTEMBRE		CC	CT	Tot	
						CC	CT	CC	CT				
UE 1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIER	Economie générale et comptabilité générale	21h	8h		29h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Droit des personnes	21h			21h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	<b>TOTAL UE 1</b>				<b>50h</b>	<b>6</b>							
UE 2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS SOCIALES 2	Droit de la décentralisation	21h			21h			Ecrit 1h		Ecrit 1h			
	<b>TOTAL UE 2</b>				<b>21h</b>	<b>6</b>							<b>2</b>
UE 3 MÉDIATION 2	Introduction au droit, au procès et à la médiation juridique	30h			30h			Ecrit 1h		Ecrit 1h			
	<b>TOTAL UE 3</b>				<b>30h</b>	<b>6</b>							<b>2</b>
UE 4 TRAVAIL SOCIAL ET GESTION DE PROJET 2	Analyse critique de l'action socio-éducative	14h	7h		21h			Ecrit		Report		1	1
	Eléments méthodologiques pour une analyse diagnostic		70h		70h			Ecrit		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 4</b>				<b>91h</b>	<b>8</b>							<b>2</b>
UE 5 MÉTHODOLOGIE 2	Techniques de recueil de données	28h	35h		63h			Ecrit		Report		1	1
	Techniques d'analyse de données verbales <i>(dont épreuve anticipée : 1/10ème note finale)</i>	28h	35h		63h			Ecrit		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 5</b>				<b>126h</b>	<b>7</b>							<b>2</b>
UE 6 PRÉPARATION DE PROJET 2	Travail coopératif		20h	15h	35h			Mémoire + oral*		Mémoire + oral*		2	2
	Démarche de construction de projet	15h	16h		31h			Ecrit		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 6</b>				<b>66h</b>	<b>12</b>							<b>2</b>
UE 7 STAGE DE DIAGNOSTIC SOCIAL	Rapport de stage							Dossier		Dossier			
	<b>TOTAL UE 7</b>					<b>8</b>							<b>2</b>
UE 8 CULTURE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE 2	Connaissance du marché de l'emploi 2*	16h			16h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Psychologie sociale 2	20h			20h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Informatique 2		12h		12h			Sur machine		Report		1	1
	<b>TOTAL UE 8</b>				<b>48h</b>	<b>7</b>							<b>2</b>
<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> année</b>					<b>60</b>								<b>16</b>

\* cet enseignement fait l'objet d'une session en janvier.

## ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD. (ce référentiel est disponible sur le site internet <http://www.u-bourgogne-formation.fr/licences-htm> et affiché dans le couloir des bureaux 123, bâtiment Lettres, au dessus du hall d'entrée)

Les inscriptions aux examens « inscriptions pédagogiques », distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau de scolarité 255 (les dates sont précisées par voie d'affichage).

Chacune UE est validée par des notes de contrôle continu et (ou) par des examens terminaux :

les enseignements de CM donnent chacun lieu à un examen écrit.

NB : en **DEUST 1ère année**, les CM « Apports sociologiques » (UE4), « Planification et techniques de recueil de données » (UE5) et « Démarches de construction de projet » (UE6) **donnent lieu à un contrôle continu**.

en **DEUST 2ème année**, les CM « Analyse critique de l'action socio-éducative » (UE4), « Techniques de recueil de données/Techniques d'analyse de données verbales » (UE 5), « Démarches de construction de projet » (UE 6), « Informatique 2 » (UE 8) **donnent lieu à un contrôle continu**.

- Les enseignements de TD donnent lieu à un contrôle continu. Quelles qu'en soient les modalités, ce contrôle continu conduit à l'obtention d'une note unique par matière. **Aucune épreuve de contrôle continu ne donne lieu à une session de rattrapage. Une absence de note en TD rend impossible le calcul de l'UE et de l'année** (sauf avis contraire du président du jury).

## ● Sessions d'examen : précisions

La durée et les modalités particulières des épreuves sont communiquées aux étudiants par les enseignants responsables des différents enseignements au début de chaque semestre. Deux sessions d'examen sont organisées chaque année selon les mêmes modalités, la deuxième session (dite de rattrapage) ayant lieu en septembre. Le jury délibère après chaque session.

Seuls les enseignements des UE 8 « Culture générale et méthodologie 1 » et UE 8 « Culture générale et méthodologie 2 » partagés avec le L1 et le L2 de la Licence de Psychologie sont semestrialisés :

- en **DEUST 1ère année** : le CM de « Connaissance du marché de l'emploi 1 » fait l'objet d'une **session en janvier**.  
L'UE 1 est validée par la remise d'un mémoire selon la session choisie (soit en Mai/Juin, soit en Septembre).

Le dossier de rapport de stage est à remettre, impérativement, en Mai/Juin.

Les enseignements de « Psychologie Sociale 1 » et « Informatique » 1 » font l'objet d'une session au mois de Mai/Juin (voir affichage du tableau des examens). La session de rattrapage a lieu au mois de **Septembre**.

- en **DEUST 2ème année** : le CM de « Connaissance du marché de l'emploi 2 » fait l'objet d'une **session en janvier**.  
L' UE 6 « Travail coopératif » est validée par la remise d'un mémoire et l'UE 7 du rapport de stage trois semaines avant la date de soutenance (fixée par le Responsable pédagogique) selon la session choisie (soit en Mai/Juin, soit en Septembre).

Les enseignements de « Psychologie sociale 2 » et « Informatique 2 » font l'objet d'une session au mois de **Mai/Juin** (voir affichage du tableau des examens). La session de rattrapage a lieu au mois de **Septembre**.

## ● Règles de validation et de capitalisation :

### Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque année  
Attention : la compensation n'est effective qu'en ayant la totalité des notes (soutenance en septembre)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

### REPORT DE NOTES ENTRE LES DEUX SESSIONS

L'étudiant ajourné à la première session repasse en deuxième session les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises et seule la note du rattrapage est prise en compte.

## PASSAGE DANS L'ANNEE SUPÉRIEURE

L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est  $\geq 10/20$ .

## STAGE

- ❖ Le stage pratique est obligatoire en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et doit être encadré par un professionnel au sein d'organismes tels que : associations, collectivités locales, missions locales, MJC, services publics, PIJ, offices publics d'HLM, hôpitaux...  
En ce qui concerne la 1<sup>ère</sup> année, le stage doit être effectué durant la période s'étalant de septembre à mai avec remise du rapport de stage pour la session de mai/juin. Pour la 2<sup>ème</sup> année, il doit être effectué entre septembre et août. Il doit être au minimum de 105h pour la 1<sup>ère</sup> année et de 210h pour la 2<sup>ème</sup> année.  
Pour assurer une cohérence maximale entre le lieu de stage et le dispositif de formation, deux tuteurs par étudiants sont prévus, un tuteur enseignant et un tuteur professionnel (sur le lieu de stage).  
Le stage donne lieu à un rapport de stage noté par le tuteur (réfèrent principal sur le lieu de stage) et le tuteur universitaire.

## COMPÉTENCES ACQUISES

A la fin du cursus, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- aider à la conception d'un projet de médiation sociale en prenant en compte la spécificité des besoins des partenaires institutionnels et du public visé;
- sensibiliser et de mobiliser les partenaires et le public;
- participer au montage des dossiers techniques, administratifs et financiers, et à la gestion de ces projets en respectant les règles comptables et juridiques;
- organiser et de participer à la mise en œuvre de la promotion de ce projet en relation avec les partenaires institutionnels;
- participer au suivi, à l'évaluation et au contrôle du projet.

## DÉBOUCHÉS

*Plusieurs éléments argumentent en faveur de la construction d'un tel diplôme.*

*Le premier est d'ordre général. Se pose le problème de **professionnaliser les intervenants** dans les projets locaux réalisés en direction de différents publics (jeunes, personnes âgées, gens du voyage, habitants des quartiers en difficulté...), afin que ces emplois deviennent pérennes.*

*Le second, plus spécifique, repose sur le fait que le secteur social est en pleine expansion du fait des difficultés croissantes rencontrées par les travailleurs sociaux dans les quartiers et de la multiplicité des interventions faites dans ce secteur. Or, traditionnellement les activités professionnelles liées au secteur social s'appuient essentiellement sur des compétences sociales et relationnelles. De nouveaux besoins apparaissent dans ce cadre, ils concernent la nécessité d'intervenants qui ont une action complémentaire des travailleurs sociaux en place. Ces intervenants doivent être capables d'avoir une action transversale de médiation sociale qui s'appuie sur une connaissance des systèmes et des institutions et qui s'applique à un territoire.*

### Contacts

U.F.R. de Sciences Humaines – 2 Bd Gabriel - 21000 DIJON  
<http://www.u-bourgogne.fr/>

Responsable du diplôme : Fabien GIRANDOLA

☎ 03.80.39.39.91

Fabien.Girandola@u-bourgogne.fr

Secrétariat-scolarité :

Scolarité : Anne VEYNANTE

☎ 03 80 39 36.69

anne.veynante@u-bourgogne.fr

Secrétariat : Catherine LOBET

☎ 03.80.39.39.90

catherine.lobet@u-bourgogne.fr